

Les députés nous ont entendus !



5 février 2010

Dans le compte rendu du 27 janvier 2010 de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, son Président Pierre Méhaignerie, a annoncé qu'une réflexion s'engageait pour modifier la loi créant l'ordre infirmier. Objectif : une cotisation symbolique.

Certains députés vont même plus loin et reconnaissent comme Jean-Pierre DOOR député UMP du Loiret, que « la majorité des professionnels souhaitent la suppression de l'ordre infirmier ». On peut vraiment s'interroger sur l'utilité d'un ordre infirmier. Il faut avoir le courage de revenir sur ce texte car il n'y a pas de honte à dire que nous nous sommes trompés", a estimé Dominique Tian, député UMP des Bouches-du-Rhône.

La mobilisation engagée depuis 2006 porte ses fruits !

Les députés nous ont entendus. Leurs réflexions doivent nous encourager toutes et tous à amplifier la mobilisation pour aboutir, à terme, à l'abrogation de la loi créant l'ordre infirmier.

Continuons à boycotter massivement l'ordre infirmier. Payer pour travailler, c'est non !

Les gestes de chacun font la force de tous

contreordreinfirmer.blogspot.com

